



CHARLEMAGNE

# LA TRIBUNE.

***La Tribune n°19 – Lycée - septembre 2014 -***

Vous pouvez retrouver La Tribune sur le site de la FCPE-charlemagne

**<http://fcpecharlemaq.free.fr>**

## **Venez assister aux rencontres que nous vous proposons**

Bienvenue à tous les parents d'élèves pour cette nouvelle rentrée.

La FCPE Charlemagne vous accompagne avec tous ses vœux de réussite pour vos enfants et vous propose deux rencontres :

**Samedi 20 septembre 2014**

à 9h30 dans l'établissement

**RÉUNION DE RENTRÉE  
ouverte à tous les parents  
du lycée avec la présence de  
Madame FLOC'H, Proviseure**

Lieu : collège, salle 106



**Samedi 20 septembre 2014**

à 11h00 dans l'établissement

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES ADHÉRENTS**  
Axes de travail,  
Désignation des candidats au C.A.  
Élection du bureau de la FCPE

Lieu : collège, salle 106



## **ORGANISATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2014**

Accueil des parents par les équipes pédagogiques

- Lundi 8 Septembre à 18 h      parents de seconde
- Mardi 9 Septembre à 18 h      parents de première
- Jeudi 11 Septembre à 18 h      parents de terminale

Lycée Charlemagne  
14 rue Charlemagne 75004 Paris  
Tél : 01 53 01 98 30

Site Internet de la cité scolaire Charlemagne:

**<http://www.lycee-charlemagne.fr/>**

**Madame Floc'h** a pris ses fonctions de Proviseure à la rentrée 2011 au collège et au lycée Charlemagne. Les représentants de la FCPE de cet établissement ont eu l'occasion, depuis, d'apprécier son efficacité ainsi que son sens de l'écoute dans toutes les instances où ils sont régulièrement présents et lors des réunions informelles.

Nous continuerons à être cette année, comme nous l'avons été en 2013-2014, force de propositions au sein de l'établissement pour le maintien ou l'amélioration des conditions de travail de nos enfants et des acteurs de la communauté éducative.

Proviseur :	Mme Pierrette FLOC'H
Proviseur-Adjoint du lycée :	M. Gérald BARCELO
Intendance :	Mme Sylviane LAMANT, Mme Martine ZASLAVSKY
Médecin scolaire :	Dr BOUBAKER
Assistante Sociale:	Mme Véronique FETY
Infirmière :	Mme Martine BIRAUT
Conseillers Principaux d'Education (CPE) :	Mme ALVAREZ Mme MARTIN M. REMY
Documentaliste :	Mme Marie-Lyse DUBOIS
Conseillère d'Orientation Psychologue (COPSY) :	Mme Catherine Douthé (Voir l'adresse sur le site du lycée)

Le lycée Charlemagne accueille, pour la rentrée 2014, **735** élèves **dans le secondaire** répartis en 7 classes de secondes, 7 de premières et 7 de Terminales de 35 élèves et 336 dans les 7 CPGE, soit un total de 28 divisions.



### Congés scolaires de l'année 2014-2015

Toussaint	Noël	Hiver	Printemps
du dimanche 19 oct. 14 au dimanche 02 nov. 14	du dimanche 21 déc. 14 au dimanche 04 janv. 15	du dimanche 15 février 15 au dimanche 1 <sup>er</sup> mars 15	du dimanche 19 avril 15 au dimanche 03 mai 15

# Votre enfant entre au lycée Charlemagne

Votre enfant vient d'intégrer le lycée Charlemagne, établissement qui a fait partie de vos choix dans la procédure informatisée AFFELNET.

## **Voici quelques caractéristiques de ce lycée :**

- Il est déterminé par l'existence de classes préparatoires scientifiques qui sont classées parmi les meilleures.
- Il est très demandé comme tous les lycées de centre-ville.
- Il est situé dans un site exceptionnel. On peut cependant regretter l'exigüité des locaux et le manque d'espace pour le travail individuel des élèves.

## **Ses points forts**

- Le lycée est quasiment au maximum de ses capacités d'accueil mais parvient à maintenir toutefois une ambiance agréable. Les exigences scolaires ne produisent pas d'effets trop concurrentiels entre les élèves qui ont de bonnes relations entre eux.
- Un pôle de langue mutualisé en Hébreu, Russe et Chinois ainsi qu'en Arts Plastique et Musique.
- Les professeurs dans leur ensemble s'impliquent dans leur enseignement et les élèves sont globalement bien suivis.
- Les résultats au baccalauréat sont élevés.

Séries Bac	Effectif	Taux de réussite	Taux attendu	Valeur ajoutée du lycée
Total 2013	207	98 %	99 %	-1
Série S	157	99 %	99 %	0
Série L	26	100%	97 %	+3
Série ES	24	98 %	99 %	-1
Total 2012	196	99%	99%	0
Total 2011	207	98%	97%	+1

Taux attendu académie : taux prévisionnel calculé par le Ministère de l'éducation nationale selon des données socio démo des élèves du lycée. Le taux attendu ne constitue pas des objectifs, mais une simulation de ce que serait le taux de réussite de chaque lycée si ses élèves étaient scolarisés dans un établissement ayant des performances "moyennes" au sein de l'académie de Paris.

La valeur ajoutée (capacité à faire progresser les élèves) : différence entre le taux de réussite obtenu par le lycée en 2013 et celui que l'on pouvait attendre, compte tenu de l'origine sociale des élèves et de leur âge et de leurs résultats au diplôme national du brevet. Les lycées affichant des notes positives obtiennent de meilleurs résultats que prévus

- Les trois filières (S, ES, L) sont proposées à partir de la 1<sup>ère</sup>..
  - Un forum des métiers est organisé en mars à destination des élèves de 1<sup>ère</sup>..

### **Quelques conseils :**

- Les matières scientifiques sont valorisées à Charlemagne, mais les conseils de classe et les orientations en fin de seconde, par exemple, portent sur une appréciation globale du niveau de votre enfant dans toutes les matières. Un travail sérieux et régulier est donc demandé dans toutes les matières.
  - Le site [www.viescolaire.net](http://www.viescolaire.net) permet l'accès à un certain nombre de données (Absences, cahier de texte, notes,...). L'essentiel est le dialogue avec nos enfants. Notre rôle de parents est de les soutenir et de maintenir un climat de confiance.

Le déploiement de L'ENT (espace numérique de travail) *Lilie* de la région Ile de France sera poursuivi à la rentrée 2013.

Structure du lycée pour 2014-2015

735 élèves répartis dans des classes de 35. (Effectifs plus précis à la rentrée)

- 7 classes de seconde indifférenciée (245 élèves)
  - 7 classes de première 1 L 1 ES, 5 S (245 élèves)
  - 7 classes de terminale 1 L 1 ES, 5 S (245 élèves)

## Classes préparatoires scientifiques

336 élèves (Effectifs plus précis à la rentrée)

- 1<sup>re</sup> année : 3 classes 2 MPSI, 1 PCSI
  - 2<sup>e</sup> année : 4 classes 1 MP, 1 MP\*, 1 PC, 1 PC\*

## Lieux d'étude

- Le CDI, mais avec une assez faible capacité d'accueil.  
<http://0750652b.esidoc.fr/search.php> ou depuis le site du lycée.
  - Dans l'avenir, la bibliothèque des Jésuites, beaucoup plus spacieuse, dont les crédits pour la restauration ont été votés par la Région.

Culture

[Places de théâtre à prix réduit auprès de la documentaliste du CDI. Cinéclub](#)

Sport

L'Association sportive gérée par les professeurs d'EPS est particulièrement dynamique : volley, basket, tennis de table... Un projet sportif particulier est proposé pour les classes et met à leur disposition des appareils de musculation, vélos cardio-training.

## Le foyer socioéducatif :

Echecs, théâtre... : les activités changent d'année en année.

Pour plus d'informations, visitez le site officiel du lycée : <http://www.lycee-charlemagne.fr/>  
L'administration utilise ce media comme le principal vecteur de communication. Il faut le consulter très régulièrement.

Bilan pédagogique 2012-2013 du lycée, très intéressant !

<http://www.lycee-charlemagne.fr/lycee/documents/bilan%2012-13.pdf>

Le bilan 2013-2014 pourra être consulté vers le mois de novembre après le 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration de l'année 2014-2015.

# **La place des parents et la position du conseil local**

La FCPE revendique toute la place des parents dans la communauté scolaire et demande à accéder à l'information la plus complète, y compris lorsqu'elle touche aux questions de programmes et de méthodes d'enseignement.

Dans ce contexte particulier, la FCPE du lycée Charlemagne s'efforce de répondre à vos questions et de vous apporter tout l'appui logistique nécessaire, notamment dans les relations avec les enseignants.

**Au collège, la FCPE se présente aux élections des représentants des parents d'élèves avec d'autres listes En revanche, elle a été la seule association représentant les parents au lycée Charlemagne sur l'année scolaire 2013-2014 avec 5 délégués au CA**

**La FCPE est présente dans toutes les instances de dialogue :**

**★Conseil d'administration et les instances qui en émanent :**

Commission permanente  
Conseil de discipline  
Commission éducative (voir CA / règlement intérieur...)  
Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)  
Conseil de la vie lycéenne (CVL)  
Commission menus (à mettre en place)  
Commission d'appels d'offre

**★Conseils de classe**

**Seuls les adhérents à la FCPE peuvent représenter les parents d'élèves à ces instances au nom de la FCPE.**

**Le conseil local de la FCPE, en relation avec Le Réseau Education Sans Frontières (RESF)** est d'autre part très attentif à la situation des élèves sans papiers de l'établissement. Un vœu de soutien aux élèves sans papiers a été présenté et adopté à l'unanimité en CA.

**Le Conseil local Charlemagne rencontre régulièrement la direction de l'établissement.**

Ses actions se déroulent tout au long de l'année, en concertation avec les parents, les équipes pédagogiques et le Chef d'établissement. Elle est consciente d'intervenir dans un milieu scolaire favorisé mais s'efforce d'éviter les dérives vers encore plus d'élitisme. Elle soutient toutes les initiatives allant dans le sens de l'accompagnement des élèves en difficulté et de l'innovation pédagogique.

# Votre enfant entre en 2<sup>nde</sup>

Le lycée Charlemagne accueille des élèves venant des sept arrondissements du district (1er, 2e, 3e, 4e, 10e, 11e, 12e, 19e et 20e). Voir le bilan pédagogique 2012-2013 du lycée, très intéressant à ce sujet :

<http://www.lycee-charlemagne.fr/lycee/documents/bilan%2012-13.pdf>

Les classes sont constituées de manière hétérogène et fonctionnent très bien.

A l'entrée en seconde, le rythme est plus soutenu, le niveau d'exigence plus élevé. Il faut acquérir méthode et rapidité, autonomie et rigueur, dans toutes les disciplines et dès la rentrée. C'est pour beaucoup, une vraie "surprise" et implique la vigilance des parents ainsi qu'un soutien pour éviter un découragement



## Rappel des grandes lignes de la réforme des lycées mise en place en 2010, en particulier pour les secondes et reconduite :

- 8 enseignements obligatoires communs à tous les élèves.
- 2 enseignements d'exploration dont
- Un 1<sup>er</sup> enseignement d'économie (sciences économiques et sociales ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion)
- Et un 2<sup>nd</sup> enseignement (non économique)
- (Voir le site du lycée pour plus d'informations)
- Un accompagnement personnalisé pour tous les élèves.
- La mise en place de groupes de compétences en langues
- Un tutorat et des stages pour faciliter l'orientation.

## Fonctions de ces dispositifs :

La fonction de l'accompagnement personnalisé est de permettre « avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnalisé ».

L'accompagnement personnalisé sera sous la responsabilité du professeur principal, plus un professeur de lettres et un de math.

Accompagnement personnalisé : 3 heures par division (1h professeur principal, 1h français, 1h mathématiques).

La répartition des enseignements d'exploration se fera après confirmation des inscriptions début Juillet. Il est possible d'ajuster les groupes en Littérature en Société, en Latin et en MPS.

## Leur application

De fait, l'accompagnement personnalisé a selon les cas permis aux élèves de se doter de méthodes et dans d'autres d'avoir un soutien dans une discipline.

Par contre ni le tutorat ni les groupes de compétence n'ont été mis en place, l'administration ayant considéré que le dispositif de groupes à effectifs réduits en langues convenait. (principe de 3 groupes sur deux classes sans distinction de langue 1 et 2 : 3 heures pour l'anglais, 2,5 heures pour les autres langues)

Nous continuerons à être des relais des parents pour faire remonter vers le Conseil d'administration, et au-delà, vers le Ministère, les appréciations et/ou doléances des parents d'élèves vis-à-vis des dispositifs choisis.

**Classe indifférenciée**, la seconde représente une étape dans l'orientation de votre enfant même si la réforme, du moins sur le papier, a pour objectif d'amoindrir son caractère décisif. Vous devrez former des vœux de section pour la classe de première en vue du baccalauréat.

## Orientation après la seconde au lycée Charlemagne

Ceux qui choisiront S, ES ou L resteront à Charlemagne. Pour les autres choix (STMG, ST2D,...), l'élève devra changer d'établissement. En cas de redoublement de la 2<sup>nde</sup>, l'enfant pourra rester au lycée Charlemagne en fonction des places disponibles.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le professeur principal et/ou la conseillère d'orientation dès le 1er trimestre ou à la fin du 2e trimestre pour faire le point ou échanger sur les orientations souhaitables pour votre enfant. Ces prises de contact peuvent vous aider à éviter des malentendus et des surprises en fin d'année. Le/a délégué/e FCPE des parents de la classe de votre enfant pourra vous conseiller ou vous accompagner dans vos démarches.

## **Statistiques**

Pour connaître les chiffres des redoublements au lycée Charlemagne, consultez sur le site du lycée dans l'entrée le second cycle, la rubrique « données statistiques ». Les tableaux montrent que le taux de redoublement en seconde fin 2013 était de 7,2% et celui du passage en 1ère S à 64,8% alors que la moyenne académique est de 37,4%.

A noter aussi qu'il n'y a, à priori, pas de redoublement de la Première à la Terminale, sauf si la famille est d'accord.

## **Procédures d'orientation**

Les parents sont invités à consulter le site du CIO.(entrée le second cycle, rubrique « le CIO » pour prendre si nécessaire contact avec Mme Douthe, la conseillère d'orientation et ce sans attendre le 3<sup>ème</sup> trimestre.

Les notes des enfants en cours de trimestre sont en principe affichées sur le site «viescolaire.net» conçu à cet effet. En réalité, peu de notes sont saisies, et les parents le déplorent lors des conseils de classe et les CA.

Le cahier de texte électronique complété est aussi un bon outil d'information pour les parents. Les parents ont demandé à ce que celui-ci soit régulièrement complété. De plus en plus de professeurs le font.

**Les vœux définitifs représentent le deuxième moment important pour l'orientation suite à la décision du conseil de classe.**

Les parents peuvent faire appel des décisions mais ces appels ne peuvent se faire que sur la base des vœux demandés. Il faut donc élargir les vœux.

**La FCPE siège à ces commissions** (intitulées commissions d'appel) et vous représente. Elle peut vous assister dans la préparation de cette commission

# Votre enfant entre en 1<sup>ère</sup>

## Structures 2014-2015

Il y a 7 Premières  
1 L, 1 ES, 5 S

## Présentation générale

Cette classe fait partie du cycle terminal (1<sup>ère</sup> et terminale). Après la 2<sup>nde</sup> qui permet de tester les choix de séries, la 1<sup>ère</sup> représente le début de la spécialisation. Malgré tout, un large tronc commun est proposé (60% des enseignements) qui devrait permettre certaines passerelles à étudier au cas par cas. M BARCELO, Proviseur adjoint, précise que ces modifications devraient être très rares et ne se faire qu'en fin d'année.

Pour la classe de 1<sup>ère</sup>, est prévu le même dispositif qu'en seconde d'accompagnement personnalisé et tutorat.



**L'accompagnement personnalisé** sera sous la responsabilité du professeur principal, plus un professeur de lettres, de langues, de physique, de SVT, et de math, selon les filières.(3 heures par division).

## L'enseignement de l'histoire

Retour au dispositif permettant une étude de l'histoire et de la géographie étalée sur 2 ans (1<sup>ère</sup> et Terminale) est mis en place depuis l'année dernière. Le nouvel horaire en 1 ère S est de 2.5 h au lieu de 4h (il sera de 2 h en terminale).

## Organisation des classes

Enseignements communs, spécifiques, facultatifs. Le total hebdomadaire est de 26h30 à 28 heures par semaine, selon les séries (28 heures pour les S), sans compter les enseignements facultatifs.

## Ces heures se répartissent en :

- **15 heures** d'enseignements communs aux 3 séries: français, histoire-géographie, éducation civique sociale et juridique, EPS et langues vivantes.
- **3 heures** pour l'accompagnement personnalisé par division+ **1 heure** pour les TPE (Travaux Personnels Encadrés) ayant pour objectif d'aider à apprendre à travailler, d'initier à une démarche de projet, de préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur.
- Des heures d'enseignements spécifiques pour

chaque série.

En L : 8h30 ; En ES : 9h30 ; En S :10h

## Les enseignements facultatifs proposés au lycée Charlemagne sont les suivants :

Pour les séries L, ES, S : latin ou grec

Pour la série L uniquement : éducation musicale ou Arts plastiques.(Le lycée Charlemagne est pôle de mutualisation pour ces 2 options).

Pour de plus amples renseignements sur les horaires de la classe de 1ère, consultez au choix

→ Le site du lycée Charlemagne (second cycle + filières-horaires)

→ Le site de l'Onisep

→ Le site du Ministère de l'Education nationale

**A l'entrée en 1<sup>ère</sup>** il y a une adaptation qui doit se faire rapidement en vue des épreuves anticipées du bac. En effet, **les notes de la classe de 1<sup>ère</sup> et celles des deux premiers trimestres de terminale sont prises en compte dans les dossiers d'entrée en filières sélectives** (classe préparatoire aux grandes écoles, architecture, Dauphine, IUT, STS...).

Le programme est chargé et il faut augmenter la capacité de travail et acquérir les méthodes de travail pour se préparer à la terminale.

## En Français,

A l'épreuve écrite du baccalauréat, l'élève aura le choix entre un commentaire littéraire, une dissertation et un sujet d'invention que les professeurs déconseillent souvent au vu des résultats obtenus souvent décevants.

Pour l'épreuve orale, il commenterà un texte tiré au sort parmi une liste d'environ 30 textes vus en classe. Les registres abordés sont le théâtre, la poésie, le biographique, un mouvement littéraire, l'argumentation.

En 1re L, l'épistolaire et la réécriture sont également étudiés. Les épreuves anticipées de la 1<sup>re</sup> L portent aussi sur les matières scientifiques (maths, SVT, physique).

**En EPS,** à partir de la 1<sup>ère</sup>, les élèves choisissent une combinaison de trois types d'activités.

## **Les Travaux Personnels Encadrés (TPE)**

Ces travaux sont une des épreuves anticipées obligatoires quelle que soit la série.

Les élèves n'ont pas le choix des deux disciplines qui sont imposées par classe. Ils ont un choix relatif du sujet, sur la base des suggestions des professeurs, et élaborent un dossier, guidés par leurs deux professeurs.

Les élèves travaillent en équipe de 3 ou 4, élaborent la problématique, se répartissent les tâches.

Après l'évaluation des professeurs sur l'année, un jury extérieur au lycée note la présentation orale.

Cette note est prise en compte comme une option au baccalauréat (coeff. 2), et seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus.

Comme pour toutes les épreuves anticipées et les épreuves orales du baccalauréat, des disparités de notation sont signalées chaque année malgré la procédure d'harmonisation prévue réglementairement.

**N'hésitez pas à nous signaler toute difficulté.**

## **Les épreuves anticipées du baccalauréat**

Les élèves auront à passer en juin, les épreuves anticipées du baccalauréat, différentes selon les séries S,ES ou L.

### **Pour les séries S**

Français, TPE (travaux personnels encadrés).

### **Pour les séries ES**

Français, Sciences, TPE.

### **Pour les séries L**

Français et littérature, Sciences, TPE.

Pour plus d'information (coefficients...) voir le site

<http://eduscol.education.fr/>

## **Bac blanc en première**

Nous sommes très satisfaits que des épreuves de bac «blanc» soient organisées dans de bonnes conditions matérielles.

Tous les élèves ont d'autre part pu s'entraîner à l'épreuve orale de français (demande des parents).

## **Comment bien se préparer à l'épreuve ?**

### **Les professeurs recommandent :**

Le respect scrupuleux des consignes en matière de présentation et de rédaction, - l'ouverture des élèves à tout ce qui peut développer leur culture générale : lire surtout, comparer des œuvres littéraires avec leurs versions cinématographiques, sortir, aller au musée, fréquenter les bibliothèques.

**Du côté des parents,** les demandes vers les professeurs vont à la généralisation d'un meilleur entraînement à l'épreuve réelle du bac. En effet, certains professeurs ont à cœur de réaliser une ou plusieurs épreuves de 4h sur table dans l'année, en plus des dissertations à la maison. Ceci doit être généralisé.

Nous souhaitons que l'entraînement à l'oral de français soit organisé pour tous les élèves à l'occasion du bac blanc.

**Remarque :** Les notes obtenues aux épreuves de français sont importantes pour le dossier d'orientation en fin de terminale dans la cadre de candidatures à des filières sélectives (prépa, IUT, BTS, certaines sections en université)

# Votre enfant entre en terminale

## **Voilà, c'est la dernière ligne droite avant le Bac...**

Les enseignements communs représentent 30% du total des enseignements (27 à 28h selon les séries) et les enseignements spécifiques 70%.

→ **La série L** est centrée sur les études littéraires et privilégie l'étude des langues.

A Charlemagne, les enseignements de spécialité proposés sont les suivants :

- Latin ou grec (a)
- Langue approfondie (anglais)
- Mathématiques

→ **La série ES** est consacrée aux sciences économiques, sociologie, sciences politiques

A Charlemagne, les enseignements de spécialité proposés sont les suivants : 

- Mathématiques
- Sciences économiques

→ **En série S**, une large place est donnée aux matières scientifiques (2/3 du total des enseignements) avec les enseignements de spécialité suivants :

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques,
- Sciences de la vie et de la terre

La spécialité Informatique et Sciences du Numérique (ISN) s'est ouverte en 2013-2014 et perdurera en 2014-2015.

## **Les options facultatives**

Les élèves de terminale ont la possibilité de présenter au bac des options facultatives.

Seuls les points au-dessus de la moyenne comptent.

Ceux-ci sont affectés d'un coef. 2, voire 3 (latin ou grec) pour l'option choisie en n°1 et d'un coefficient 1 pour les options suivantes.

**L'histoire/géographie reprend sa place de matière obligatoire pour les élèves de terminale S, après avoir été une option pendant 3 ans.**

## **Cycle préparatoire au concours de Sciences Po**

Tous les élèves peuvent aussi demander à participer aux conférences organisées en vue de préparer le concours de Science Po à concurrence

des places disponibles.

Pour plus d'informations, voir sur le site du lycée dans la rubrique

[Le second cycle](#)  
[Filières, horaires](#)

**L'accompagnement personnalisé** (2h30) est organisé autour des professeurs principaux et des professeurs de spécialités.

**Les clubs** : Après les Mathématiques se profile celui de Science Physique.

## **... et l'après-Bac se prépare déjà.**

Les élèves de Terminale doivent s'inscrire, au cours du second trimestre, à l'université ou en filières sélectives (classes préparatoires aux grandes écoles, IUT, écoles d'architecture...), bien avant le baccalauréat. Et, dans la plupart des filières, une sélection a lieu sur dossier (informatique et/ou papier) dans lequel, seuls comptent, en plus des bulletins de première, les notes des deux premiers trimestres de terminale.

Certaines prennent en compte le niveau de la classe (défini par les professeurs dans chaque matière), le niveau de l'élève (défini par quarts de classe), la moyenne de l'élève par rapport à celle de la classe, ainsi que l'avis et l'appréciation du chef d'établissement.

Il convient de se renseigner dès le mois de décembre sur les diverses filières de formation, où, comment et quand poser sa candidature, les "portes ouvertes" des établissements convoités et les éléments constitutifs des dossiers requis par chacun.

## **La procédure d'inscription sur APB**

Depuis 2009, la procédure nationale d'inscription dans l'enseignement supérieur est validée sur Internet, sur le site : [www.admissionpostbac.fr](http://www.admissionpostbac.fr). C'est le site national d'inscription et d'information pour la majeure partie des filières post-bac (CPGE, universités, IUT...). On peut : se renseigner sur les formations et établissements (liens avec leurs sites), émettre des vœux de poursuite d'études, suivre son dossier.

## **Remarque :**

L'accès à admission-postbac.fr est possible au lycée pour les élèves ne bénéficiant pas d'accès Internet à leur domicile.

**. Vous pouvez télécharger sur ce site le guide du candidat 2014, en attendant le guide 2015....**

[http://www.admission-postbac.fr/site/guide\\_2014/Guide\\_du\\_candidat\\_2014.pdf](http://www.admission-postbac.fr/site/guide_2014/Guide_du_candidat_2014.pdf)

## **Attention :**

Certaines filières du public, ainsi que de nombreuses écoles privées, n'adhèrent pas au système informatisé admission post-bac. La liste évolue chaque année, aussi il est important de se renseigner, pour chaque établissement, de ses modalités d'admission. Parfois des entretiens et des concours sont à prévoir avant même le troisième trimestre. Les inscriptions à ces concours sont parfois closes dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre (ex : musicologie).

## **Où s'informer ?**

<http://prepas.org>

Portail des Associations des Professeurs des CPGE : informations sur les CPGE : cursus, débouchés, résultats des années précédentes.

<http://www.iut-idf.org>

Site d'information sur les IUT (Instituts Universitaires de Technologie).

<http://www.iledefrance.fr/jeunes/education-formation>

Sur les procédures et filières de formation en Ile de France

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Site d'information incontournable sur les métiers et filières

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

Site du ministère de l'Education Nationale

## **Les chantiers de la FCPE-Charlemagne pour 2014-2015**

- Suivi des moyens attribués pour la mise en place de la réforme du lycée : accompagnement personnalisé,
- Maintien de la réflexion autour du tutorat, des groupes de compétences en langues.
- Des épreuves « blanches » dans toutes les disciplines, y compris pour les oraux.
- Aide à l'orientation. Le forum des métiers 2013 initié et organisé par la FCPE-Charlemagne a rencontré un vrai succès auprès des élèves. Néanmoins, il n'a pas pu être organisé en 2014, par manque d'intervenants. En effet, ce n'est que grâce à la disponibilité et à l'implication de tous les parents d'élèves que nous serons en mesure de présenter aux élèves de 1<sup>ère</sup> un grand nombre de parcours professionnels et de métiers. Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue en 2015 avec l'accord de la direction et la date est déjà fixée : le samedi 28 mars 2015. Nous attendons dès à présent votre proposition de contribution à ce forum, si vous souhaitez venir parler de votre métier aux élèves,
- Demande d'entraînement systématique aux épreuves anticipées du baccalauréat en particulier aux épreuves orales (français, langues),
- Soutien à l'expression des élèves : CVL, CESC, FSE,
- Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap,
- Soutien des élèves sans-papiers scolarisés à Charlemagne, en association avec RESF.